

Portant définition des périodes et modalités des opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2020-2021

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article D612-6,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 2 juillet 2020,
- Vu l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2019,

ARRÊTE

Article 1 :

Les opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2020-2021 se dérouleront selon calendrier annexé au présent arrêté.

Article 2

Toute demande d'inscription au-delà du calendrier prévu à l'article 1 du présent arrêté doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'inscription tardive.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché de manière permanente en zone présidence et au service des études et de la scolarité.

Il sera consultable sur le site internet de l'université dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » (Arrêtés relatifs aux études et à la scolarité).

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région Académique, Chancelier des Universités.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 3 juillet 2020
Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP



Pièce jointe : calendrier fixant les périodes et les modalités d'inscription.

Calendrier relatif aux inscriptions et réinscriptions administratives - Année universitaire 2020-2021
PRIMO-ENTRANTS

		INSCRIPTION EN LIGNE <small>(Pour les cas particuliers, possibilité de rendez-vous et dépôt des pièces à fournir au service des études et de la scolarité pour validation définitive de l'inscription) ¹</small>
LICENCE 1 / DUT 1ere année	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 19/05/2020 et le 12/07/2020	Du 8 juillet au 17 juillet 2020 à 12h00
	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 13/07/2020 et le 23/08/2020 et candidats ayant répondu "oui avec vœux en attente"	Du 13 juillet au 27 août 2020 à 12h00
	Candidats ayant accepté une proposition d'admission de Parcoursup entre le 24/08/2020 et le 13/09/2020 (fin de la phase complémentaire)	24 août au 20 septembre 2020
	Candidats admis via les procédures DAP / Campus France	Du 8 juillet au 17 juillet et du 25 août au 30 septembre 2020 - SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT
		Du 8 juillet au 25 septembre 2020
LICENCE 2 / LICENCE 3 / LICENCE PROFESSIONNELLE / DUT 2e année		Du 8 juillet au 14 juillet 2020
MASTER 1 (session 1)²		Du 15 juillet au 15 septembre 2020
MASTER 1 (liste d'attente)		Du 8 juillet au 20 octobre 2020
MASTER 2		Du 8 juillet au 17 juillet et du 25 août au 30 septembre 2020 - SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT
Tous niveaux de diplôme	Candidats internationaux ne résidant pas sur le territoire français (en échange et hors échange)	Du 1er septembre au 25 novembre 2020
DOCTORAT		
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	En fonction des dates d'ouverture de la formation	

¹ Rappel: fermeture de l'établissement entre le 17 juillet au soir et le 23 août.

² Pour les étudiants de licence ayant des jurys tardifs, se reporter aux dates du **MASTER 1** en liste d'attente.

REINSCRIPTIONS

		RE-INSCRIPTION SUR L'ENT (le cas échéant après avis favorable : parcoursup/validation d'études/candidature)
LICENCE 1 / DUT 1ere année (réorientation interne)	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 19/05/2020 et le 12/07/2020 Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 13/07/2020 et le 23/08/2020 et candidats ayant répondu "oui avec vœux en attente" Candidats ayant acceptés une proposition d'admission de Parcoursup entre le 24/08/2020 et le 13/09/2020 (fin de la phase complémentaire)	Du 1er juillet au 17 juillet 2020 à 12h00 Du 13 juillet au 27 août 2020 à 12h00 Du 24 août au 20 septembre 2020 Du 1er juillet au 25 septembre 2020
LICENCE 1 / DUT 1ere année (Redoublants hors staps)		Du 1er juillet au 25 septembre 2020
Redoublants LICENCE 1 staps		Du 1er juillet au 14 juillet 2020
LICENCE 2 / LICENCE 3 / LICENCE PROFESSIONNELLE / DUT 2e année		Du 1er juillet au 25 septembre 2020
MASTER 1 (session 1)*		Du 1er juillet au 14 juillet 2020
MASTER 1 (liste d'attente)		Du 15 juillet au 15 septembre 2020
MASTER 2		Du 1er juillet au 20 octobre 2020
DOCTORAT		Du 1er juillet au 25 novembre 2020
DIPLOME UNIVERSITAIRE	En fonction des dates d'ouverture de la formation	

* Pour les étudiants de licence ayant des jurys tardifs et les étudiants en mobilité internationale, se reporter aux dates du MASTER 1 en liste d'attente.